



CLUB CANIN CHALONNAIS

Affilié à la Société Canine CHAMPAGNE ARDENNE sous le n° 0906

Education - Agility - Obéissance

Ecole du chiot

Caninchalonnais@orange.fr

Châlons en Champagne, le 04 juin 2012

Concours Obéissance du 13 et 14 octobre 2012

Pièces jointes : Feuille d'engagement

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Nous avons le plaisir de vous informer que notre club organise les **13 et 14 octobre 2012**, sur son terrain situé Chemin Saint Thiebault, 51000 Châlons en Champagne, un **Concours Obéissance**.

Le Juge sera Mme Brigitte CLERQUIN.

Le club assurera la restauration sur place par un déjeuner sous forme de repas chaud pour 12 €.

L'accueil des concurrents aura lieu sur notre terrain à partir de 13 heures 30 le samedi (suivant le nombre de concurrents et 07h30 le dimanche matin). En fonction du nombre de concurrents, le concours pourrait se dérouler sur la journée du dimanche.

Afin de nous permettre une organisation sans faille, nous demandons aux concurrents de nous retourner impérativement les feuilles d'engagement ci-jointes avant le **02 octobre 2012**.

En espérant une diffusion la plus large possible au sein de votre club, nous vous prions d'agréer Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations cynophiles les meilleures.

Le Président

D. REMY

**Président : Mr Dominique REMY, 17 bis avenue Léopold Bertot, 51000 Châlons en Champagne.
Téléphone: 03-26-22-14-23, E-mail: caninchalonnais@orange.fr**



CLUB CANIN CHALONNAIS

Affilié à la Société Canine CHAMPAGNE ARDENNE sous le n° 0906

Education - Agility - Obéissance

Ecole du chiot

CONCOURS OBEISSANCE du 13 et 14 octobre 2012

Juge : Mme Brigitte CLERQUIN

Concurrent :

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Club d'appartenance :

Epreuves concours :

- CSAU :

- Brevet :

- Classe I :

- Classe II :

- Classe III :

Réservation repas :

Nombre de repas x 12 € =

Règlement :

CSAU : x 15 € =

Brevet : x 15 € =

CSAU + Brevet x 20 € =

Classe I, II, ou III x 15 € =

Total..... =

Collez une étiquette
de licence

Chèque libellé à l'ordre du **club canin châlonnais**

Pièces à fournir :

- 2 étiquettes de licence
- Photocopie du certificat antirabique
- Pour les CSAU, photocopie du L.O.F. ou de la carte d'identification pour les non L.O.F.

Adresse de renvoi avant 02 octobre 2012

Mr Philippe CATENNE

16, rue Saint Saens

51460 Courtisols

Téléphone : 03.26.63.89.80

Portable : 06.82.51.03.66

E-Mail : isa.phil.cte@orange.fr

Signature du concurrent

Signature du Président